



LE SAVIEZ-VOUS...?

L'INSTRUMENT D'AUTO-ÉVALUATION EST MAINTENANT OFFERT EN LIGNE

DATE Juillet 2011

Ce courriel est le premier d'une série mensuelle qui a pour but d'offrir des renseignements généraux sur la réglementation de la profession. Notre but est de fournir des faits pertinents sur les enjeux entourant la réglementation. Ce mois-ci, notre rubrique porte sur l'Instrument d'auto-évaluation.

L'Instrument d'auto-évaluation est maintenant disponible en ligne. Cet outil d'auto-réflexion a pour but de vous aider à améliorer votre pratique, de façon continue. L'Instrument d'auto-évaluation a débuté un nouveau cycle de trois ans en janvier 2011. Si vous ne l'avez pas déjà fait, connectez-vous et voyez comme c'est facile de l'utiliser!

Cliquez sur le lien suivant pour avoir accès à l'Instrument d'auto-évaluation en ligne:
www.skilsure.net/skilsure_caslpo/Login/login.php

Lorsque vous visiterez la version en ligne pour la première fois, votre nom d'utilisateur est votre numéro d'inscription de l'Ordre et votre mot de passe est votre nom de famille. Assurez-vous de changer votre mot de passe une fois que vous êtes dans le système. Il y a aussi un guide disponible sur l'utilisation de l'Instrument en ligne qui explique comment naviguer dans le système.